

ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE CLAIRS-SOLEILS de BESANCON

A l'attention des parents d'élèves

Affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S.), l'Association Sportive du collège propose à chaque élève de participer durant toute l'année scolaire :

- A **une** ou **plusieurs** activités sportives
- En **loisir** (pendant le temps de midi) ou en **compétition** (le mercredi après-midi)

Pour s'inscrire, l'élève devra remettre à son professeur d'EPS :

- **Une cotisation d'un montant de 20 €** (à l'ordre de l' « A.S. du collège Clairs-Soleils »)
- **L'autorisation parentale ci-dessous**

Une licence U.N.S.S. sera alors établie. Elle permettra à l'élève d'être assuré et de participer à l'ensemble des activités proposées le midi ainsi qu'aux compétitions U.N.S.S. qui se déroulent le mercredi après-midi.

Le calendrier des compétitions sera envoyé mi-septembre via Pronote. Vous pourrez également le consulter sur le site internet du collège dans la rubrique « Association Sportive ». D'autres informations, des articles et des photos des sorties et des compétitions sont également consultables dans cette rubrique.

TABLEAU ANNUEL DES ACTIVITES

Début des activités : LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
13h - 13h55	TENNIS DE TABLE Mme Bideaux BADMINTON M. Mougín	ARTS DU CIRQUE Mme Costa VOLLEY-BALL Mme Tellier		HANDBALL M. Mougín	DANSE Mme Costa BASKET-BALL Mme Tellier
Horaires habituels du mercredi : 12h30 : pique-nique 13h : départ sur le lieu de compétition 16h30 : retour au collège			COMPETITIONS UNSS Tous niveaux Toutes activités <i>selon calendrier UNSS</i>		



AUTORISATION PARENTALE

ELEVE : Garçon Fille

Nom : Prénom : Date de naissance : Classe :

RESPONSABLE LEGAL : NOM – Prénom :

Adresse : Ville :

Adresse mail :

Téléphones des responsables légaux en cas d'urgence :

Je soussigné(e), Mme/M. autorise l'élève ci-dessus désigné à participer aux activités de l'association sportive. J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé pendant les activités de l'AS et les rencontres UNSS pour diffusion dans l'établissement et sur le site internet du collège. J'accepte que les responsables de l'association ou de l'U.N.S.S. en mon nom autorisent un transport d'urgence et une intervention chirurgicale en cas de besoin. Merci d'indiquer les remarques éventuelles sur la santé de l'enfant au dos de cette feuille.

✓ Je joins le montant de la cotisation annuelle, soit 20 euros Espèces Chèque à l'ordre de l' « AS du Collège Clairs-Soleils »

Fait à le

Signature :